



**Le ministre des Relations extérieures (MINREX) a mis en garde les Camerounais contre les discours de haine et les fausses informations, les avertissant qu'il y a une mince frontière entre la liberté d'expression et ces deux-là.**

La ministre Lejeune Mbella Mbella s'exprimait à Yaoundé ce lundi, lors de la cérémonie d'ouverture de la première session de stagiaires en droit international et en droits de l'homme, à l'Institut des relations internationales du Cameroun (IRIC).

Il a déploré que de nombreux citoyens continuent de mal interpréter la liberté d'expression, de diffuser des informations non confirmées, biaisées, portant des jugements inexistantes, dans le but de créer de l'instabilité.

Le ministre s'exprimait à l'occasion de la première session de formation en droit international et droits de l'homme, à l'institut des relations internationales du Cameroun, l'IRIC. Pour Lejeune Mbella Mbella, le gouvernement a été suffisamment tolérant depuis qu'il a adopté une loi sur la liberté d'expression en 1990, qui fait actuellement l'objet de violations Sa voix s'ajoute à beaucoup d'autres, qui pensent que l'Internet a causé plus de tort que de bien aux Camerounais.

Le gouvernement a, à plusieurs reprises, mis en garde contre le mauvais usage d'Internet.

Suite aux troubles persistants dans les régions anglophones, certaines organisations de la société civile ont organisé des ateliers avec les citoyens pour lutter contre le discours de haine et lutter contre les fausses informations. L'année dernière, le gouvernement a rencontré Facebook et leur a demandé de l'aide pour lutter contre l'utilisation de la plate-forme de médias sociaux pour diffuser des rumeurs et de la désinformation.

Deux responsables de Facebook, Aïda Ndiaye, responsable de la politique publique de Facebook pour l'Afrique francophone, et Lukas Holzer, responsable de la politique de contenu de Facebook, se sont rendus à Yaoundé et ont rencontré des responsables gouvernementaux ainsi que d'autres acteurs de la société civile.

En janvier 2017, le gouvernement camerounais a perdu patience et a arrêté Internet pendant 240 jours dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, les idées séparatistes continuant de gagner du terrain parmi les habitants.

L'ONU condamne toutefois les gouvernements qui, intentionnellement, perturbent l'accès de ses citoyens à Internet parce qu'il viole le droit fondamental à la liberté de parole et à l'information. Avec Cameroun-Info